

Le rôle de la France dans une francophonie dynamique

Déclaration du groupe des Entreprises

Parlé par 274 millions de locuteurs, le français est, dans le monde, la 2ème langue étrangère apprise après l'anglais, la 3ème langue des affaires et la 2ème langue sur Internet. Ces chiffres traduisent l'importance de la francophonie et du marché économique francophone potentiel qui y est attaché.

La francophonie ne se résume pas à une langue. Ce sont des personnes et des valeurs, des cultures mais également des entreprises et des savoir-faire qui sont ainsi véhiculés de par le monde, au travers de l'utilisation du français.

On peut déplorer le fait que la francophonie souffre d'un manque de visibilité, résultant peut-être d'un trop grand nombre de structures institutionnelles sans communication et sans synergies réelles. Là comme ailleurs, beaucoup de propositions sont faites, peu sont mises en œuvre...

Pourtant, il faut dépasser ce constat et tel est l'enjeu de ce projet d'avis de vouloir une francophonie forte et dynamique. Projet auquel les entreprises ne peuvent que souscrire, tant elles sont déjà investies et reconnues au travers, notamment, des réseaux de Business France et des CCI.

Les initiatives francophones en matière économique sont ainsi très nombreuses. Elles se traduisent notamment par :

- des orientations géographiques revendiquées : Afrique, Maghreb, Liban, Vietnam ;
- des axes sectoriels clairement définis pour la promotion des « systèmes français ». On peut citer par exemple l'industrie du futur (Chine, Allemagne), les partenariats industriels (Algérie), le tourisme et le développement durable (Indonésie), la santé (Singapour, Dubaï) ou le développement urbain (Maroc, Colombie) ;
- un axe de formation majeur et stratégique : accueil d'étudiants étrangers, campus à l'étranger, développement du français des affaires au travers des Diplômes de français professionnel (DFP), qui attestent des compétences pour la communication en français, écrite et orale, en situation professionnelle ;
- un axe d'intelligence économique francophone ;
- une contribution forte au rayonnement des marques « France » à l'étranger ;
- une présence institutionnelle et des partenariats (ICC France, ITC...). Doit être également mentionné le rôle important de la CPCCAF (conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones) en tant que réseau vivant (130 membres directs dans 30 pays) au service de la francophonie économique. La CPCCAF est ainsi un acteur incontournable du développement économique en Afrique francophone.

Il faut favoriser l'émergence d'une francophonie économique en concentrant nos actions sur ces axes. On le voit et on le vit, la francophonie participe de la diplomatie économique ; c'est donc plus

que jamais une priorité à faire revivre et à restructurer, dans laquelle les entreprises veulent continuer à jouer un rôle actif.

Le groupe des entreprises a voté cet avis.